

Compte rendu du conseil d'école élémentaire La Fontaine le vendredi 16 novembre 2012.

En présence :

Des enseignants de l'école : Mmes Boin-Aurey, Guidoux, Lachot, Lacroix, Mulot, et MM. Bertel, Da Silva, Dewitte, Laurini, Loyer (directeur de l'école)

Du Maire de Wissous, M. Roy-Chevalier

De la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires : Mme Alzon,

De la responsable des secteurs Enfance-Jeunesse : Mme Nelly Deniot

De la psychologue scolaire, Mme Constans-Jaulmes

des représentants des parents d'élèves : Mmes Desjonqueres, Guillotte, Jourdain, Beaudoin, Julian, Msaddak, Schultz, Yeremiyew, MM. Guillotte, Renault

Étaient Absents et excusés :

Mme Petit : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Rochet, enseignante

Mme Nowicki : DDEN

1 Point sur la rentrée 2012

- **Présentation de l'équipe enseignante (effectifs élèves et classes), Rased, AVS**

L'équipe enseignante est composée de 11 enseignants pour 257 élèves divisés en 10 classes.

Les effectifs sont très fluctuants et varient souvent d'une semaine à l'autre.

Classe	Enseignant	Effectif	Classe	Enseignant	Effectif
CPa	M Bertel	26	CE2a	M Laurini	26
CPb	Mme Lacroix	25	CE2b	Mme Lachot	25
CPc/CM2	Mme Mulot	22	CM1a	M Da Silva	28
CE1a	Mme Boin-Aurey	26	CM1b/CM2b	Mme Guidoux	24
CE1b	M Dewitte	27	CM2a	Mme Rochet / M Loyer	28

2 brigades affectées administrativement à La Fontaine: Mmes LABADIE et BRUANT.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) est composé d'un maître E : Mme GILLES et d'une psychologue : Mme CONSTANS-JAULMES. Il n'y a pas de maître G (poste supprimé en 2011).

Les coordonnées du RASED sont communiquées aux parents qui le désirent sur simple demande. Les rendez-vous peuvent se tenir sur l'école La Fontaine ou à Massy au sein de l'école Jaurès.

Une AVS (Assistant de Vie Scolaire) est présente sur l'école : Mme FAYAD et une deuxième AVS devrait être nommée dans les prochains mois.

Compte tenu du nombre important d'élèves non francophones en grande difficulté, la demande d'aide d'un enseignant supplémentaire a été faite et cette demande a été acceptée ; il s'agit de Mme BRAXMEYER qui interviendra le mardi matin et le vendredi matin.

Médecin scolaire : Mme ODDON est partie à la retraite et elle n'est pas remplacée ; un arrangement a été passé avec le médecin scolaire présent sur Evry, Dr. JAYAT pour dépanner en cas de besoin (urgence, PAI à signer).

- **Intervenants**

Musique : M Christophe LEGRADE

EPS : Mme Stéphanie SENECHAL et M. Nicolas HUCHEZ

- **Election des représentants des parents d'élèves**

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu le vendredi 12 octobre 2012 de 15h à 19h dans la salle de motricité de l'école maternelle.

- Pourcentage de votants : 36,5% ; ce chiffre est supérieur à celui de l'année dernière : M. Loyer remercie grandement les parents pour leur investissement dans l'organisation de cette élection (enveloppe pré-imprimée, description du vote,...)
- Répartition des sièges : 7 pour la FCPE et 3 pour la PEEP.

La liste des parents élus est affichée dans le panneau en verre devant l'entrée de l'école.

2 Adoption du règlement intérieur

Un certain nombre de modifications a été apporté dans le règlement intérieur par rapport à celui de l'année passée :

- **Paragraphe « Inscriptions »**

Ont été ajoutées des précisions concernant les documents nécessaires aux inscriptions des élèves ne venant pas de l'école La Fontaine : un document attestant du niveau de l'élève est désormais réclamé; en effet, cette attestation (ou décision de passage) est demandée afin de ne pas se tromper quant à l'orientation de l'élève : cela pourrait avoir des conséquences importantes pour l'enfant si la bonne orientation n'était pas faite.

- **Paragraphe « Fréquentations »**

En cas de retards, et pour des raisons de sécurité, les parents doivent désormais accompagner leur enfant jusque dans leur classe.

En fin d'année scolaire 2011-2012, les problèmes de retards s'étaient nettement améliorés et les enseignants remercient les familles pour leur sérieux et leur implication.

Depuis septembre 2012, la situation s'est un peu dégradée ; nous vous rappelons les principales règles à respecter :

- **Rappel des horaires d'ouverture**

8h20 – 8h30 le matin et 13h20-13h30 le midi ;

Ces horaires sont inscrits **au règlement intérieur de l'école que les parents ont signé.**

Le respect de ces horaires permet à l'école :

- de **fonctionner** dans les meilleures conditions
- et d'assurer une meilleure **sécurité des élèves.**

Passé ces horaires et pour des raisons de sécurité évidente, l'enseignant ou le directeur ne peut quitter sa classe pour aller ouvrir le portail à un élève en retard.

De même, l'élève ne peut regagner sa classe seul ; la responsabilité de l'école est engagée en cas d'incident ou d'accident sur le trajet portail-classe.

Il est interdit de passer un enfant au-dessus du portail.

- **Retards et Incivilités**

En cas de retard ponctuel, le parent accompagnera son enfant jusque dans sa classe mais il devra attendre que le directeur ait rejoint sa classe afin qu'il puisse ouvrir le portail à distance.

En cas de retard répété, les parents recevront un courrier et l'enfant ne sera pas accepté dans sa classe lors de la demi-journée afin de ne pas perturber le groupe classe, il ira donc dans une autre classe.

- **Paragraphe « Jeux tolérés »**

Les seuls jeux tolérés sont :

- les ballons en mousse,
- les cordes à sauter,
- les billes, à l'exception des boullards, mammouths et autres grosses billes, et dans une quantité raisonnable afin d'éviter les pertes et de charger les cartables.

En particulier, les figurines, les cartes et les petites voitures sont interdites.

Il est également demandé à la Mairie de faire appliquer ces mêmes règles sur le temps périscolaires.

3 Projets

- **Projet d'école**

Le projet d'école a débuté en 2011 et se terminera en 2014 (3 ans).
Toutes les actions pédagogiques de l'école découlent de ce projet.

1. Maîtrise de la langue française. Développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite.

Bilan 2011-2012 :

Malgré de nombreux échanges collectifs, nous remarquons que certains élèves ont toujours du mal à mobiliser leurs connaissances et leur attention dans les domaines purement scolaires. Rendre l'élève acteur de ses apprentissages reste donc une priorité.

Actions 2012-2013 :

- Les élèves vont devoir s'impliquer dans un projet collectif et l'accent va également être mis sur le développement de leur culture personnelle
- Mise en place d'un carnet littéraire
- Projet de spectacle marionnettes et théâtre et mise en place d'une chorale par niveau.

2. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.

Bilan 2011-2012 :

Les enfants ont du mal à s'impliquer dans des jeux collectifs ; les jeux d'opposition en duel marchent mieux (l'enfant est obligé de participer) .Le passage du ludique au travail est également difficile.

Actions 2012-2013 :

Utiliser des jeux mathématiques pour acquérir des automatismes et des mécanismes mathématiques.

Développer le goût du raisonnement.

- Défi maths entre classes (de même niveau).
- Jeux mathématiques.

3. Langue vivante étrangère : communiquer en anglais.

Bilan 2011-2012 :

Les élèves sont motivés et intéressés ; le vocabulaire et les structures de phrase semblent acquis.

Les enseignants rencontrent des difficultés pour transmettre la bonne prononciation ; certains enseignants ne sont pas habilités. Par manque de budget, un intervenant extérieur n'est pas possible.

Actions 2012-2013 :

- Développement des composantes sonores de la langue.
- Comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.
- Chant en anglais dans la chorale.
- Acquérir des connaissances de la culture anglaise.

4. Education artistique et culturelle : « l'art, support des activités d'expression ».

Pas de salle dédiée et manque de points d'eau mais ce n'est pas possible techniquement d'avoir des points d'eau dans toutes les classes ; seules 2 classes en sont équipées.

Bilan 2011-2012 :

Dans la majorité des classes, quelques œuvres liées à une période historique ont été étudiées. Mise en place d'une programmation de l'histoire de l'art liée à l'histoire et au patrimoine culturel de notre région.

Actions 2012-2013 :

- Reconnaître des œuvres du patrimoine. Savoir les attribuer à une période historique (Renaissance, art gothique, art roman...)
 - Savoir illustrer une période avec des œuvres de référence.
- => susciter la curiosité artistique des élèves

- **Classe découverte**

Deux classes partiront en classe découverte au Printemps prochain sur une durée de 5 jours. Les appels d'offre sont en cours et les parents seront avertis dès qu'un projet aura été retenu.

- **Projets / stage**

Un projet théâtre a été validé par la Caisse des écoles pour les classes de Mme Guidoux (pièce Molière) et M. Laurini (pièce comique) => intervenant : M. Christian BLAIN.

Stage de poney pour les CP : 4 demi-journées au printemps 2013 ; le centre équestre reste à définir car il faudrait des grands poneys pour les CM2 de Mme Mulot (CP/CM2) ; sinon, les CM2 ne pourront pas participer pas au stage.

- **La piscine**

Du 12/10/2012 au 15/02/2013 : classes de Mme Boin et M. Dewitte (CE1)

Du 22/02/2013 au 28/06/2013 : les 3 CP

L'activité piscine se fait à la piscine des Iris à Antony.

Par rapport à l'année dernière, les enseignants ont constaté une meilleure entente dans l'équipe des maîtres-nageurs (de 3 à 4 maîtres-nageurs) et une meilleure surveillance également.

Le projet pédagogique est fait par la piscine et est porté à la connaissance des enseignants.

Des problèmes de conducteurs de bus ont été soulignés : en effet, le fait que ce ne soit pas le même conducteur a entraîné des dysfonctionnements (méconnaissance du chemin, réexplication des horaires en fonction des écoles, ...) ; la Mairie a demandé un conducteur référent mais c'est une société privée qui gère les bus.

- **Les VPI (Vidéo Projecteur Interactif)**

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour l'installation de VPI pendant les vacances de La Toussaint dans toutes les salles de classes ; c'est du matériel de bonne qualité qui plaît non seulement aux enseignants mais également aux enfants.

Ils remercient aussi beaucoup M. Marcault du secteur informatique pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa réactivité.

Dans la plupart des classes, les rideaux ont été intervertis afin de mettre les plus opaques côté tableau.

4 Carte scolaire

- **Sectorisation**

Jusqu'à présent, sur Wissous, les effectifs étaient globalisés ; à la demande de l'Inspection Académique, Wissous doit désormais se sectoriser pour faire comme la plupart des communes. La Mairie travaille donc sur le sujet et une sectorisation devrait être présentée lors du prochain conseil municipal du 20 décembre prochain, et cette sectorisation débouchera alors sur un arrêté municipal.

Cette nouvelle sectorisation devrait être effective pour la rentrée de septembre 2013 ; des ajustements seront toujours possible, mais elle ne pourra être modifiée que d'une année sur l'autre et non en cours d'année.

Dans un premier temps, elle concernera les nouveaux arrivants ainsi que probablement les enfants passant de la maternelle à l'élémentaire (Passage de Grande section au CP), avec toujours comme règle prioritaire la non séparation des fratries.

- **Prévision d'effectifs**

Les prévisions des nouvelles constructions des Vergers de Wissous, en ce qui concerne les premières livraisons (du studio au T3), sont d'une dizaine d'élèves ; par contre, la deuxième tranche, prévue pour septembre 2013, comporte des appartements plus grands et pourrait faire que ce chiffre augmente.

La Mairie travaille toujours sur un projet de construction d'un nouveau groupe scolaire ; en effet, les salles de classe et les bâtiments ne sont pas extensibles et si la commune veut pouvoir accueillir tous les enfants, une nouvelle école est inévitable.

5 Gestion des travaux

- Suite aux nombreux problèmes de communication de l'année scolaire 2011-2012 sur les demandes de travaux qui restaient sans réponse, une procédure a été mise en place entre la Mairie et l'école afin de gérer au mieux ces demandes.
Le directeur de l'école possède désormais un portable Mairie et la mise en place d'un cahier de liaison entre les intervenants techniques et l'école va sûrement se mettre en place, afin, entre autre, d'avertir l'école d'une intervention faite en dehors des heures de classe.
- Le remplacement de l'espace vert par un espace de jeux pour les enfants a permis de rendre les récréations plus calmes et moins dangereuses ; de nombreux enfants peuvent jouer au foot. Il reste à faire le marquage au sol.

6 La coopérative scolaire

Au 31/08/2012, lors de la clôture des comptes pour l'année 2011-2012, le montant de la coopérative s'élevait à 9075.38 euros. Elle a, entre autre, permis aux classes de faire un certain nombre de sorties. Son montant s'élève à ce jour à 9515.09€.

Mmes Guillotte et Yeremiyew se chargent de vérifier et d'approuver les comptes de la coopérative.

La Kermesse de l'année dernière a bien fonctionné :

Dépenses (nourriture, matériel de cuisine, maquillage, lots...) : 2177.20 euros.

Recettes : 3939.20 euros.

Le bénéfice réalisé est donc de 1762 euros.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents pour leur investissement dans cet événement, tant pour les préparatifs que pour la tenue des stands le jour même ; les enseignants en gardent un excellent souvenir.

Cette année, la kermesse se tiendra le mardi 25 juin 2013 en soirée.

Pour information, depuis le dernier conseil d'école du 15/06/2012, voici les différentes sorties réalisées et prises en charge par la coopérative scolaire et par la commune en ce qui concerne le transport :

Sortie accrobranche CE1b M.Dewitte + CM2a Mme Royo, 741 euros 22/06/12
Sortie accrobranche CE1a Mme Boin + CM1b/CM2b Mme Guidoux, 637 euros 25/06/12
Sortie CE2a M.Laurini château de Dourdan, 58 euros 28/06/12
Zoo de Cheptainville CPb Mme Lacroix, 287.26 euros 02/07/12

Rappel: Les parents sont libres de donner à la coopérative ce qu'ils veulent et peuvent le faire quand ils le désirent.

7 Questions précises

- **Report des journées de classe des vacances d'automne**

Du fait de l'allongement des vacances de la Toussaint, les 2 journées supplémentaires (8 et 9 novembre 2012) seront rattrapées les jours suivants :

- mercredi 22 mai 2013 de 8h30 à 16h30
- vendredi 5 juillet 2013 de 8h30 à 16h30

- **Livrets scolaires**

Les livrets scolaires de type Maestro (logiciel éducation nationale, livrets informatisés) sont abandonnés au profit de livrets scolaires papiers élaborés par les enseignants récemment. Ils seront donnés aux familles à la fin de chaque trimestre.

- **Délégués des élèves**

Cette année, il n'y aura pas de délégués des élèves dans les classes ; cela prend du temps et les programmes sont suffisamment denses. De plus, le retour d'expérience sur les années où des délégués d'élèves existaient s'est révélé peu concluant.

Fin de la séance : 20h05.

Signature des représentants FCPE :

Signature des représentants PEEP :

Signature Mairie :

Signature du directeur d'école :